

7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66

PROCES VERBAL du Conseil Municipal du 12 Novembre 2015

L'an deux mille quinze, le 12 Novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué le 26 Octobre 2015 par **Madame Christelle MINARD**, Maire de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Tremblay les Villages.

Étaient présents:

Christelle MINARD, Jean-Luc SORAND, Annabel DOS REIS, Frédéric SEVIN, Marie-France CABARET, Nathalie DAVIAU, Françoise LEREAU, Jean-Claude MORIN, Marc RAVANEL, Thibault PELLETIER, Catherine BAZIN, Mylène MILON, Ariel ALLARD, Virginie BOUCHARD, Grégory MAIN

Étaient absents en ayant donné pouvoir :

Agnès SESCHEBOEUF a donné pouvoir à Gregory MAIN Karin LECLUYSE a donné pouvoir à Christelle MINARD Arnaud LEHERICHER a donné pouvoir à Jean-Luc SORAND

Absent excusé:

Yves LAOUENNAN

Absent non excusé:

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

Nombre de votants : 18 Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Virginie Bouchard

Madame le Maire ouvre la séance à 20H et demande à l'assemblée si des observations sont à porter sur le procès-verbal du Lundi 21 Septembre 2015.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES.

2 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66

Rappel de l'ordre du jour du Conseil Municipal du Jeudi 12 Novembre 2015

Comptes rendus suite aux délégations données par le Conseil municipal au Maire et Adjoints au Maire selon l'article L. 2122-22 du CGCT.

- Comptes rendus du Maire:
- Recours contentieux d'un administré (Recours pour excès de pouvoir décision d'urbanisme)
- Signature des différentes conventions suite aux autorisations du conseil Municipal du 21 Septembre (SIZA; Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux; Préfecture)
- Comptes rendus des adjoints au Maire:
 - o <u>ler adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme</u>:
- Compte rendu de la Commission PLU
 - 2ème adjointe en charge des affaires sociales :
- Forum de la solidarité 20 Novembre
- Animation Intergénérationnelle
- Organisation de l'arbre de Noel des enfants par le CCAS
 - 3^{ème} adjoint en charge des associations et cérémonies :
- Marché de Noel 28 et 29 Novembre 2015
- Centre de secours Visite du Colonel Gouy le 17 Novembre
- Point sur l'organisation du 11 Novembre et des autres cérémonies Nécessité de fournir à M. Lehericher et au secrétariat, 1 mois avant, les lieux et horaires pour faciliter l'organisation

Finances

- Situation budgétaire du Budget Primitif Principal et du Budget primitif annexe de l'eau
- Autorisation de renouvellement de la ligne de Trésorerie à hauteur de 100 000 €
- Créances admises en non-valeur
- Point sur les impayés d'eau par les Maires délégués

Chêne-Chenu

Ecublé

Gironville-Neuville

St-Chéron-des-Champs

Theuvy-Achères

Tremblay-les-Villages





7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66

Ressources Humaines

- Situation Secrétaire Générale : Comité médical du 20 Octobre 2015 et Accompagnement socioprofessionnel
- Point ressources Humaines

Travaux

- Compte rendu de la commission des travaux
- Contrat de vérifications annuelles obligatoires des ERP et des matériels (électricité, gaz, systèmes de protection incendie, engins de levage)
- Contrat de vérifications annuelles des installations sportives
- Contrat annuel d'entretien des réseaux d'eau et réparations de fuites
- Consultation carburant
- Demande d'autorisation pour la consultation pour un marché à bons de commandes travaux de voiries 2016

Juridiques (pièces jointes envoyées par mél)

- Approbation de l'ADAP
- Convention cadre avec le CDG pour les missions facultatives
- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Divers

- Organisation Elections Régionales 6 et 13 Décembre 2015
- Information par Nathalie Daviau de la Commission Communication
- Information de Nathalie Daviau sur l'opération Eco-gestes en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux

<u>Comptes rendus</u> suite aux délégations données par le Conseil municipal au Maire et Adjoints au Maire selon l'article L. 2122-22 du CGCT.

Comptes rendus du Maire

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

• Recours contentieux d'un administré (Recours pour excès de pouvoir décision d'urbanisme)

La commune a reçu le 3 octobre 2015 une requête en excès de pouvoir contre une décision de refus de certificat d'urbanisme en date du 30 Juillet 2015. Il ressort que le refus du certificat d'urbanisme a été délivré au nom de l'Etat étant donné que la commune ne dispose pas encore de document d'urbanisme (PLU). Ainsi l'affaire sera défendue par la Préfecture sans que la commune ne puisse être inquiétée des poursuites.

 Signature des différentes conventions suite aux autorisations du conseil Municipal du 21 Septembre (SIZA; Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux; Préfecture)

Les différentes conventions ont été signées suite aux autorisations du conseil municipal. Il s'agissait de la convention avec le SIZA pour la mise à disposition du personnel, de la convention avec la préfecture pour la dématérialisation, et de la convention avec la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux pour les eaux pluviales.

• Informations concernant l'attribution d'une subvention sur l'enveloppe de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

La commune a reçu une subvention de 5 254 € pour les aménagements de sécurité de la rue Saint-Jacques au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. Cette somme représente 20% d'une dépense subventionnable de 26 268 € HT.

- Compte rendu du 1er adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme

Compte rendu de la Commission Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Jeudi 15 Octobre 2015 : COMITE TECHNIQUE SUR LES ORIENTATIIONS DU PADD

Cette réunion technique, menée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Tremblay-les-Villages, a eu pour but de travailler sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Au préalable, il est rappelé le bilan des coups partis et des espaces potentiellement urbanisables à travers le PLU.

Les droits à construire pris en compte par le PLU

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé

Gironville-Neuville Tremblay-les-Villages

Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66

Il est rappelé que les deux dernières réunions du 17 juillet et du 15 septembre 2015 ont permis de distinguer les dossiers d'autorisation de Droits du Sol (ADS) devant être ou non pris en compte par le dossier de PLU.

Le bilan fait état de dossiers d'ADS représentant un potentiel de 39 logements à prendre en compte au sein du projet de territoire porté par le PLU. Il s'agit de ce qui est communément appelé les « coups partis ». Il est précisé que ce potentiel est encore susceptible d'évoluer au cours des prochaines semaines.

Les projets de constructions

Les élus sont interrogés sur la superficie envisagée pour le développement du projet « Euréliales » ? Monsieur SORAND déclare qu'il est envisagé un projet de construction d'une dizaine de logements établis sur environ 300 m² chacun. Le projet d'Euréliales s'étendrait ainsi sur environ 3000 m², auxquels il faut ajouter l'espace nécessaire à l'aménagement de la voirie.

Il est rappelé l'importance de connaître ce chiffre afin de déterminer l'objectif chiffré de modération de consommation d'espaces que doit porter le PADD.

Le potentiel de logements constructibles

Le cumul des coups partis et du projet d'Euréliales représente ainsi un potentiel de 51 logements. Celui-ci correspond à un objectif de 0,3% de croissance démographique moyenne annuelle sur les dix prochaines années.

Madame le Maire rappelle que ce PLU doit permettre à la commune de Tremblay-les-Villages de réguler son développement urbain et d'anticiper les besoins de ses habitants à court et moyen terme. D'autres projets pourront être portés dans l'avenir par un nouveau document de planification.

La présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) Le PADD s'organise autour des six axes suivants :

- · Axe 1 : Protéger et valoriser les espaces naturels, agricoles et paysagers ;
- · Axe 2 : Encadrer l'urbanisation de la commune en tenant compte des caractéristiques de chaque bourg et hameau ;
- · Axe 3 : Viser une maîtrise de la démographie et un développement urbain cohérent avec la localisation des équipements, des services et des axes majeurs de transport ;
- · Axe 4 : Protéger et valoriser le patrimoine architectural, historique et agricole ;
- · Axe 5 : Conforter l'activité économique ;
- · Axe 6 : Assurer un fonctionnement équilibré des transports et des déplacements.

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66

Compte rendu de la Commission Plan Local d'Urbanisme (PLU) du 5 Novembre 2015 : COMITE TECHNIQUE SUR LES ORIENTATIIONS DU PADD

Cette réunion technique, menée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Tremblay-les-Villages, a eu pour but de travailler sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

La présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Suite au comité technique du 15 octobre 2015, il est confirmé que le PADD s'organise autour des six axes suivants :

- · Axe 1 : Protéger et valoriser les espaces naturels, agricoles et paysagers ;
- · Axe 2 : Encadrer l'urbanisation de la commune en tenant compte des caractéristiques de chaque bourg et hameau ;
- · Axe 3 : Viser une maîtrise de la démographie et un développement urbain cohérent avec la localisation des équipements, des services et des axes majeurs de transport ;
- · Axe 4 : Protéger et valoriser le patrimoine architectural, historique et agricole ;
- · Axe 5 : Conforter l'activité économique ;
- · Axe 6 : Assurer un fonctionnement équilibré des transports et des déplacements.

La présentation de l'Axe 1 :

Ce premier Axe vise à:

- · Protéger les espaces naturels, en préservant les boisements, de même que les continuités écologiques végétales et celles liées à la présence de l'eau ;
- · Préserver le patrimoine naturel aquatique et les mares ayant un intérêt pour les paysages et la biodiversité du territoire ;
- · Préserver les grandes entités paysagères du territoire, entre les espaces bâtis et les secteurs boisés et agricoles ;
- · Renforcer le traitement des franges urbanisées, en assurant une transition entre les espaces bâtis, agricoles et naturels.

Les élus se déclarent d'accord avec les autres orientations de l'Axe 1 du PADD.

La présentation de l'Axe 2 :

Ce second Axe vise à:

· Conforter les cœurs bâtis en renforçant le bourg de Tremblay-le-Vicomte, en densifiant les autres villages, tout en veillant à maintenir les hameaux dans leur forme actuelle ;

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé

Gironville-Neuville Tremblay-les-Villages

Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

- · Diversifier le parc immobilier en produisant des logements répondant aux besoins d'une population large ;
- · Protéger l'activité agricole en respectant l'enveloppe bâtie des sites concernés.

Les élus se déclarent d'accord avec les orientations de l'Axe 2 du PADD.

La présentation de l'Axe 3 :

Ce troisième Axe vise à :

- · Soutenir l'offre de services et d'équipements, ainsi que l'offre médicale ;
- · Tenir compte des infrastructures routières pour le développement de l'urbanisation de la commune ;
- · Maîtriser le développement urbain de la commune.

Les élus se déclarent d'accord avec les autres orientations de l'Axe 3 du PADD.

La présentation de l'Axe 4:

Ce quatrième Axe vise à :

- · Sauvegarder le patrimoine religieux ;
- · Respecter le patrimoine architectural et historique ;
- · Valoriser le patrimoine agricole.

Les élus se déclarent d'accord avec les autres orientations de l'Axe 4 du PADD.

La présentation de l'Axe 5 :

Ce quatrième Axe vise à :

- · Soutenir l'activité économique et ses structures ;
- · Protéger l'activité agricole en sauvegardant les espaces liés à cette activité ;
- · Harmoniser le niveau de service internet pour aider au bon développement de l'activité économique.

Il est rappelé que la RN 154 fait aujourd'hui l'objet d'un projet de concession autoroutière d'intérêt général qui va au-delà des simples objectifs de développement pour Tremblay-les-Villages.

La zone d'activités de la Vallée du Saule, de par son implantation sur Tremblay-les-Villages et la commune voisine de Serazereux, est concernée par ce projet, d'autant qu'il est également projeté l'installation d'un diffuseur-échangeur sur ce secteur.

En lien avec le projet autoroutier A154, il est envisagé un développement de la zone d'activités de la Vallée du Saule. Celle-ci a été déclarée comme étant d'intérêt communautaire pour l'Agglomération du Pays de Dreux.

Suite à une question de Madame BOUCHARD concernant l'espace alloué à ce projet, il est précisé que l'installation de l'échangeur et le développement de la zone d'activités de la Vallée

Chêne-Chenu

Ecublé

Gironville-Neuville

St-Chéron-des-Champs

Theuvy-Achères

Tremblay-les-Villages



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66

du Saule représente une superficie d'environ 20 hectares. Ce programme relevant de l'intérêt général s'impose au PLU de Tremblay-les-Villages. Un élément que les élus souhaitent voir inscrit dans le projet de PADD et le tableau relatif à la présentation de l'Axe 5.

Afin de prendre en compte l'installation du diffuseur autoroutier sur la commune, à laquelle est liée l'extension de la zone d'activités de la Vallée du Saule, il est prévu un encadrement de ce développement à travers le Plan Local d'Urbanisme. Le secteur d'extension de la zone d'activités et de l'installation du diffuseur autoroutier serait classé en zone à urbaniser à long terme et destinée à l'activité économique : 2AUx. Une modification du PLU serait alors nécessaire pour permettre l'ouverture à l'urbanisation de cette zone.

La présentation de l'Axe 6 :

- · Optimiser les réseaux de transports et leurs usages ;
- · Protéger et améliorer les cheminements doux ;
- · Aider au développement de modes de déplacements alternatifs.

Les élus se déclarent d'accord avec les orientations de l'Axe 6 du PADD.

Après s'être arrêté sur la suite de la procédure relative à l'élaboration du PLU et sur les prochaines réunions à venir,

Madame Bazin fait observer, lors du conseil municipal, que le projet d'échangeur est contradictoire avec l'axe 1 et l'axe 5 sur la préservation des espaces fonciers agricoles.

Madame le Maire répond que le projet est reconnu d'intérêt général et qu'il s'impose donc au Plan Local d'Urbanisme de Tremblay-les-Villages. Il est nécessaire de le prévoir maintenant afin de ne pas refaire de PLU quand le projet d'échangeur sera arrêté.

Madame Bazin interroge Madame le Maire sur le nombre d'hectares qui devra être réservé pour cet échangeur. Madame le Maire précise qu'il s'agit de 20 hectares actuellement.

Madame le Maire répond que dans le cadre du SCOT, l'agglomération du pays de Dreux a dû limiter sa consommation d'espace foncier agricole (économie de 30 ha au global sur tout le territoire dans le cadre des zones de développement économique).

Madame Bouchard intervient en précisant qu'au moment de la validation du projet d'échangeur, le Conseil Municipal devra se prononcer sur le nombre d'hectares exacts à retenir.

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

- Information sur la réunion publique ERDF le samedi 21 Novembre à 10h30 à la cantine scolaire sur les micros coupures
- Information sur un programme de communication sur la sensibilisation en eau (financée par l'AESN). Une présentation pourra être faite lors d'un prochain conseil.

- Compte rendu de la 2^{ème} adjointe en charge des affaires sociales :

Compte rendu du conseil du CCAS du 3 Novembre 2015

Compte-rendu de l'Adjoint aux affaires sociales

Point sur les demandes de logements

Demande pour le Fonds de Solidarité Logement

Organisation du Forum de la Solidarité qui aura lieu le 20 novembre 2015

Rencontre intergénérationnelle du 25 novembre 2015 à 16h00

Organisation du Noël des enfants le 13 décembre 2015 à 15h00

Organisation d'une galette des rois pour les ainés le 14 janvier 2016

Compte-rendu formation UDAF de Nicole PELLETIER

Autres

Compte-rendu de l'Adjoint aux Affaires Sociales:

Depuis la dernière réunion nous n'avons pas eu de demandes.

Néanmoins, le Conseil Départemental nous informe régulièrement des aides APA et FSL octroyées à nos administrés.

Points sur les demandes de logements :

Tremblay les Villages dispose de 50 logements sociaux, les mouvements sont très rares, en 2014, seulement 3 logements ont été libérés et réattribués.

A ce jour, un logement type F2 est disponible, comme le veut la procédure nous proposons 3 candidats à la commission d'attribution ayant lieu le jeudi 5 novembre 2015.

Commission à laquelle nous assistons.

Madame PELLETIER demande le devenir du logement social sis à Ecublé.

3 solutions étaient à envisager :

- * La vente
- * La location après remise en état du logement
- * La mise en place d'un bail emphytéotique avec un bailleur social

La solution retenue par le Conseil Municipal fut le bail emphytéotique.

Une consultation a été engagée auprès de 3 bailleurs sociaux.

Chêne-Chenu

Ecublé

Gironville-Neuville

St-Chéron-des-Champs

Theuvy-Achères

Tremblay-les-Villages



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

L'habitat Eurélien proposait un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans.

Eure et Loir habitat proposait un bail emphytéotique de 25 ans avec un versement annuel de 3 000 € à la commune.

Enfin l'Habitat Drouais proposait un bail emphytéotique de 25 ans avec un versement annuel de 3 200€. La décision est donc de conclure avec un bail emphytéotique de 25 ans avec l'Habitat Drouais. Il sera aussi conclu un bail emphytéotique de 25 ans avec l'habitat drouais pour le logement social sis au 31, rue du Dr Taugourdeau appartenant à la commune.

- Demande pour le Fonds de Solidarité Logement Service :

Nous avons une demande de subvention du FSL, laquelle est à hauteur de 3 € par logement social sis sur notre commune,

La Présidente précise que depuis le 01 janvier 2015, 7 familles ont bénéficiées d'aide via le FSL pour un montant global de 3 000 €.

- Organisation du Forum de la Solidarité :

Il aura lieu le 20 novembre 2015 de 15 heures à 18 heures 30 à la salle des fêtes de Tremblay les Villages.

La présidente cède la parole à Madame Dorothée SIMON qui a suivi le dossier. Tous les acteurs sociaux qui étaient présents l'an dernier ont été contactés.

Une vingtaine sera présente le 20 Novembre 2015.

La présidente fait remarquer que les acteurs sociaux répondent présents mais il faut que le public vienne sinon à l'avenir cela pourrait déboucher sur l'annulation de ce forum.

Pour ce faire, il est demandé à chacun d'en parler autour de lui et d'inciter les administrés à venir. Par ailleurs, la mairie a contacté les mairies voisines afin qu'elles informent leurs administrés de ce forum.

Organisation du Forum

13 heures 30 : Accueil des partenaires sociaux

15 heures à 18 heures : Accueil du public

18 heures 30 : Verre de l'amitié

Il est demandé à chacun d'apporter des gâteaux pour le verre de l'amitié. De plus, il est nécessaire de mobiliser les habitants pour les faire venir à ce forum.

Rencontre intergénérationnelle du 25 novembre 2015 :

Il avait été envisagé d'organiser un goûter pour les aînés le 25 novembre 2015. La coopérative scolaire a engagé la troupe « caravane des poètes » le 25 novembre 2015 pour un spectacle le matin pour la maternelle.

Un atelier avec production d'un mini spectacle l'après-midi aura lieu avec les plus grands au Centre de

De ce fait, il a été convenu que nous ferons de ce spectacle une rencontre intergénérationnelle qui aura lieu le 25 novembre 2015 à la salle de fêtes de Tremblay les Villages.

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 ■ 02.37.65.30.66

16 heures mini spectacle présenté par les enfants du Centre de Loisirs.

16 heures 30 minutes Goûter avec les aînés. Le coût de cet événement serait pour le CCAS de 389 €, prix de la présentation de la « caravane des poètes ».

- Organisation du Noël des enfants :

Il aura lieu le dimanche 13 décembre 2015 à 15 heures à la salle des fêtes de Tremblay Les Villages. Organisation de l'après midi

15 heures à 16 heures Spectacle

16 heures Distribution de chocolat par le Père Noël

16 heures 15 goûter

Pour le spectacle, nous avons retenu l'Association APDM qui propose le spectacle « Marie Chipie » d'une durée de 55 minutes au tarif de 550 € TTC

chocolats sont Les

local. commandés boulanger notre demandé chacun faire un gâteau. 1e il est Pour goûter, Nous prendrons une date pour :

La fabrication des paquets de friandises

La décoration du sapin.

Madame le Maire précise que la Chambre Régionale des Comptes a demandé que l'arbre de Noel soit organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. Il est convenu qu'il soit organisé à Tremblay les Villages pour l'ensemble des communes et mis sur le budget CCAS comme il se doit.

- Organisation de la galette des rois pour les ainés :

A la place du repas des ainés que nous ne sommes pas en capacité d'assumer financièrement. La date retenue est le 14 janvier 2016.

La formule serait:

- -14 heures accueil des aînés
- 15 heures spectacle
- 16 heures 30 galette des rois
- 17 heures jeux de société.

mettre à l'honneur notre doyenne pourrions aussi Pour le spectacle, nous envisageons de retenir la compagnie "Caravane des poètes" qui nous propose un spectacle intitulé "Le cabaret des mots en folies".

La participation sera offerte à nos aînés de 70 ans et plus et serait de 5 € pour les autres participants. Madame PELLETIER propose d'aller porter les invitations à chaque administrés de 70 ans et plus et de

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs

Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **3** 02.37.65.30.66

vérifier s'ils ont un moyen de locomotion afin de mettre en place un covoiturage. L'invitation sera prête mi-décembre avec un coupon réponse pour le début janvier.

Autres:

* Portage des livres :

A ce jour pas de retour, mais on se doit de persévérer.

La présidente ayant rencontré le correspondant de la BDP d'Eure et Loir rappelle que la BDEL offre la possibilité de :

- Formation des bénévoles
- Spectacle gratuit
- Prestation gratuite sur des animations.

* Semaine Bleue

Le Conseil Départementale peut accompagner des projets et gérer la communication y afférent. En 2016, nous pourrions élaborer un projet autour d'une rencontre intergénérationnelle.

* Impôt et internet

Madame GESTIN demande ce qu'il en est à propos des déclarations de revenu par Internet. Elle va contacter la préfecture pour obtenir les renseignements suivants :

Date butoir obligatoire de déclaration par interne

Une subvention est-elle possible? Financière? Matériel?

Existe-t-il une formation des bénévoles qui aideront les administrés ?

* Formation informatique

Existe-t-il des prestataires qui forment sur place avec apport de matériel?

Madame Dorothée SIMON se charge de cette recherche pour une éventuelle mise en place de cours informatiques.

- Compte rendu du 3^{ème} adjoint en charge des associations et cérémonies fait par le Madame le Maire en son absence :

- Marché de Noel 28 et 29 Novembre 2015 à la salle des fêtes de Tremblay les Villages coorganisé avec l'association Ardeco-Natali. Tous les élus sont invités à l'inauguration le samedi à 18h.
- Centre de secours Visite du Colonel Gouy le 17 Novembre à 19h45
- Point sur l'organisation du 11 Novembre et des autres cérémonies Nécessité de fournir à M.
 Lehericher et au secrétariat, 1 mois avant, les lieux et horaires pour faciliter l'organisation

Finances

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES.

2 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66

• Situation budgétaire du Budget Primitif Principal et du Budget primitif annexe de l'eau (situations données aux conseillers municipaux lors du conseil)

Madame le Maire présente aux conseillers municipaux la réalisation sur le budget primitif principal et sur le budget annexe de l'eau. Il ressort de l'analyse de l'exécution budgétaire que le budget prévu est respecté chapitre par chapitre.

Pour le budget principal

Fonctionnement	Prévu	Consommé	Disponible
Dépenses	1 986 809 €	1 124 984,14 €	861 824,86 €
Recettes	1 986 809 €	1 536 173,28 €	450 635,72 €
Investissement	Prévu	Consommé	Disponible
Dépenses	1 281 190,45 €	266 666,32 €	1 014 524,13 €
Recettes	1 281 190,45 €	887 560,83 €	393 629,62 €

Pour le budget annexe de l'eau

Fonctionnement	Prévu	Consommé	Disponible
Dépenses	409 345,00 €	136 251,81 €	273 093,19 €
Recettes	409 345,00 €	62 353,32 €	346 991,68 €
Investissement	Prévu	Consommé	Disponible
Dépenses	197 232,45 €	18 642,61 €	178 589,84 €
Recettes	197 232,45 €	33 631,00 €	163 601,45 €

Pour le budget annexe du CCAS

Fonctionnement	Prévu	Consommé	Disponible	
Dépenses	14 125,48 €	922,50 €	13 202,98 €	
Recettes	14 125,48 €	1 449,90 €	12 675,58 €	

Monsieur Pelletier demande si notre réseau d'eau s'est amélioré en termes de fuites. Madame le Maire répond que nous pourrons analyser l'impact des travaux de renforcement et de réparations de fuites que l'année prochaine après avoir effectué les relevés.

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **3** 02.37.65.30.66

Madame le Maire indique également que le budget annexe de l'eau reste un budget fragile au vu des difficultés à recouvrer les créances.

DCM 2015.11.12.01 - Autorisation de renouvellement de la ligne de Trésorerie à hauteur de 100 000 €

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation pour renouveler la ligne de trésorerie que nous possédons actuellement auprès de la Caisse d'Epargne. Le montant de la ligne de trésorerie pour l'année 2014 s'élevait à 200 000 € qui n'ont pas été utilisé.

Etant donné la situation financière la commune qui s'améliore, Madame le Maire propose aux conseillers municipaux d'accorder leurs autorisations pour le renouvellement de la ligne de trésorerie à hauteur de 100 000 €. En effet, les travaux de voiries 2014 ont commencé et couteront à la commune la somme de 342 000 €. Cette ligne de trésorerie permettra une gestion plus souple si des difficultés financières ponctuelles apparaissaient.

Les conditions pour la ligne de trésorerie à 100 000 € sont les suivantes :

Taux: Euribor 1 semaine +1.27% (Euribor 1 semaine + 1,60% en 2014)
Commission de non utilisation: 0.20 % du montant de la ligne (soit 200 €) (0.20 % en 2014)
Frais de dossier 300 € (300 € en 2014)

Madame le Maire soumet au vote des conseillers municipaux l'offre commerciale de la Caisse d'Epargne pour la ligne de trésorerie à hauteur de 100 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Décide d'autoriser Madame le Maire à signer la proposition commerciale de la Caisse d'Epargne pour la ligne de trésorerie et les conditions afférentes au contrat de prêt.

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0

DCM 2015 – Créances admises en non-valeur (POINT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR APRES AVIS FAVORABLE DU CONSEIL MUNICIPAL)

• Points impayés eau par les Maires Délégués

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

Un tour de table a été organisé afin que les maires délégués puissent indiquer l'avancée des dossiers d'impayés d'eau au sein de leur hameau :

Gironville: M. Main avait 7 administrés à voir pour les informer de la situation. 3 administrés ont quitté la commune, 1 est en procédure de surendettement, 1 personne conteste sa consommation, 2 restent à voir.

Saint-Chéron-des-Champs : M. Laouennan est allé rencontrer les deux familles. La situation est en cours de règlement.

Tremblay-les-Villages: Monsieur Lehericher a convoqué un samedi matin l'ensemble des administrés concernés. Sur 13, 7 sont venus et ils s'engagent à se rapprocher de la Trésorerie pour mettre en place un échéancier.

Theuvy: Monsieur Sevin en a vu 3. 1 dossier concerne une maison vendue aux enchères. Un dossier concerne une maison en vente et le troisième administré a payé directement quand Monsieur Sevin est venu le voir.

Ecublé : 7 administrés en tout. Monsieur Pelletier en a vu 4. 2 administrés vont se rapprocher de la Trésorerie pour faire un échéancier et pour un autre administré, une saisie sur vente est en cours avec la Trésorerie.

Madame le Maire précise qu'il est important de faire remonter les informations auprès de la Mairie afin de pouvoir suivre les dossiers et s'assurer que les administrés se sont bien rapprochés de la Trésorerie pour mettre en place un règlement de la situation d'impayés.

Le montant total des impayés d'eau, assainissement et sivom s'élève à 41 525€ (dont 40 000€ d'eau et assainissement).

Ressources Humaines

• Situation Secrétaire Générale: Comité médical du 20 Octobre 2015 et Accompagnement socio-professionnel

Madame le Maire informe les conseillers municipaux de la situation de la secrétaire générale des services de la mairie. Pour rappel, celle-ci a demandé un congé de longue maladie à compter du 23 Septembre 2014. Après avis du comité médical en date du 20 Octobre 2015, celui-ci a donné un avis favorable à sa demande.

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

Aussi, la secrétaire générale est placée en congé de longue maladie à compter du 23 Septembre 2014 pour une période de 18 mois soit jusqu'au 23 Mars 2016. Après cette date, la secrétaire générale devra redemander soit une reprise du travail à temps complet, soit une reprise du travail à mi-temps, soit une prolongation de son congé de longue maladie. Le congé de longue maladie ne peut excéder une durée totale de 3 ans.

Madame le Maire informe le conseil municipal de la rémunération que perçoit actuellement la secrétaire générale. Il s'agit de son plein traitement pour une période d'un an à compter du 23 septembre 2014 puis un demi-traitement à partir du 23 Septembre 2015.

En parallèle de cette demande de congé longue maladie, la secrétaire générale suit actuellement un bilan socioprofessionnel. L'objectif de celui-ci est de réaliser un bilan de la situation, d'évaluer son parcours social et professionnel et déterminer avec l'agent les étapes pour la réalisation et la faisabilité d'un projet professionnel. En termes d'organisation, la prestation se déroule au centre de gestion de la fonction publique d'Eure-et-Loir et nécessite pour l'agent 5 à 6 rendez-vous individuels.

• Point ressources Humaines

Madame le Maire présente aux conseillers municipaux un récapitulatif des ressources humaines au sein de la mairie de Tremblay-les-Villages.

Pour les titulaires: 7 agents

Grade	Heure
	Hebdomadaire
Adj. Adm 2 cl	35/35
Adj. Adm 2 cl	28/35
Adj. Tech 2 cl	35/35
Adj. Tech 2 cl	35/35
Agent de Maitrise	35/35
Adj. Patri 2 cl	9,49/35

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES.

2 02.37.65.28.18 **2.37.65.30.66**

Adj.	Adm	Ppal	2	35/35
cl				

Pour les contractuels : 2 agents

Rédacteur	24/35	Fin de contrat le 31/12/2015
Attaché	35/35	Fin de contrat le 30/06/2015

Pour rappel en 2014 : 14 agents titulaires soit 12 ETP

Il est à noter deux départs en disponibilité depuis le 1er Mai de l'agent technique d'entretien et depuis 1er Octobre 2015 un agent technique. Aussi pour les remplacer, la commune a eu recours à 2 contrats aidés de prestations de services avec l'Association Grâces. Depuis le 1er Octobre 2015 un agent supplémentaire sur le grade de rédacteur s'occupe de gérer la fin d'année sur les factures d'eau ainsi que le renouvellement de la base du logiciel afin d'éviter les problématiques rencontrées cette année dans le cadre d'un contrat pour accroissement temporaire d'activité.

Madame le Maire explique que la charge de travail pour la gestion de l'eau représente une charge d'activités sur les trois derniers mois de l'année.

En ce qui concerne la réalisation budgétaire pour le paiement des traitements des agents :

	Voté/ Prévu	Consommé	Reste	Projection fin d'année reste au 31/12
Titulaires	208 000 €	146 531 €	61 469 €	30 000 €
Non Titulaires	45 000 €	34754 €	10 246 €	5 000 €

Monsieur Pelletier demande si la prise en charge des deux contrats aidés par l'association Grâces rentre dans le calcul de ces charges de personnel. Madame le Maire répond que les salaires des deux salariés ne sont pas comptabilisés en charges de personnel mais en contrat de prestation de services que nous avons d'ailleurs sous-évalué dans notre projection budgétaire.

En ce qui concerne la réalisation budgétaire des primes :

Chêne-Chenu

Ecublé

Gironville-Neuville

St-Chéron-des-Champs

Theuvy-Achères

Tremblay-les-Villages



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

	Voté / Prévu	Consommé	Reste	
IEMP	9275	5370	3905	
IAT	4511	3003	1508	

Travaux

Compte rendu de la commission des travaux du 4 Novembre 2015

Monsieur Sorand présente au Conseil Municipal le compte rendu de la commission travaux du 4 Novembre.

Déclassement des routes départementales (en présence de M. Menant de la Direction des Routes du Conseil départemental)

Madame le Maire explique la nécessité du reclassement des routes départementales. En effet, le département d'Eure-et-Loir est le premier département de France avec un réseau de voiries de 7 500 kilomètres alors que les autres départements voisins disposent en moyenne de 2500 à 3000 km de voiries. De plus Madame le Maire indique que certaines routes départementales sont des chemins qui n'ont jamais été déclassés (Neuville et Bilheux). D'autres sont des voies sans issues (Chemin Neuf à Theuvy). Ces routes n'ont pas vocation à être des routes départementales. Pour d'autres, là où il y a trois routes (Bilheux – Ecublé) qui mènent au même chemin, il faut en supprimer. L'objectif est donc d'entamer des discussions avec le Conseil Départemental afin de récupérer des routes départementales dans le domaine communal en contrepartie de quoi des investissements pourraient être effectués par le CD sur ces routes avant de les céder.

La commission a retenu les voiries suivantes à déclasser ou supprimer :

Theuvy:

RD: Rue du Moulin Neuf - Voie sans issue SCAEL - Déclassement route communale

RD 341 : Route de Bernier-Déclassement chemin

RD 341-1: Route du Boulay d'Achères - Déclassement chemin

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES.

Bilheux:

RD 138-8 : Rue de la Goletterie de la rue saint jacques à Ecublé – Déclassement route communale + une partie en chemin

RD 324: Route du motocross au calvaire - Déclassement chemin

RD 139-6 : Classement de cette route en chemin. (C5) : sortie Ecublé direction Moulu à gauche direction le Mage

Chêne-Chenu:

RD 324-2: Déclassement en chemin

Neuville la Mare:

RD 139-1 : De Neuville la Mare à Minières - Déclassement en chemin

Les membres de la commission demandent à Monsieur Menant de nous indiquer prochainement le nombre de kilomètres de voiries déclasser en routes communales. Cet élément permettra d'alimenter les discussions qui se feront avec la direction des routes du conseil départemental quant aux compensations possibles pour ces déclassements.

Marché à bons de commandes ou marchés fléchés de travaux de voiries 2016

Une réunion technique va être organisée avec la direction des routes et l'aide technique départementale du Conseil Départemental pour définir les modalités de ce marché.

Madame le Maire précise que la commune reprendra en priorité les routes à finir suite au marché de travaux 2014(Rue de la Goletterie, rue Saint Lhomer.)

Monsieur Allard précise qu'il ne faudra pas oublier les autres voiries dans le cadre du marché 2016.

Désherbage sans produits phytosanitaires

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit au 1er janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Les produits de bio contrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits utilisables en agriculture biologique restent autorisés. Une réunion de travail sera organisée avec les membres de la commission travaux et les agents avec le Conseil Départemental qui peut nous accompagner dans cette démarche.

Monsieur Allard demande s'il y aura des dérogations pour l'utilisation de produits phytosanitaires. Madame le Maire précise que non.

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs

Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 ■ 02.37.65.30.66

Madame Bouchard indique qu'il parait aberrant d'obliger les agents techniques à repasser les certyphyto alors que l'utilisation de ces produits sera interdite à partir du 1^{er} Janvier 2017.

Madame le Maire précise qu'il était nécessaire que les agents aient le certyphyto pour pouvoir continuer à désherber avec les produits en 2016. Madame le Maire précise également qu'il faudra trouver des alternatives (gaz-vapeur). Cela représentera un coût pour la commune en matériels. Aussi comme le prévoit la loi, c'est aux riverains d'entretenir les trottoirs devant chez eux ainsi que le caniveau. Monsieur Allard précise que cela devrait déjà être comme cela.

L'assemblée demande comment sera pris en charge le désherbage des trottoirs des personnes âgées et à mobilité réduite. Madame le Maire précise qu'il faudra étudier les situations au cas par cas.

Avancement des travaux : marché de voiries 2014

Villette-les-Bois : les travaux initialement prévu pour le changement d'une canalisation rue Saint Germain à Villette-les-Bois seront faits dans la continuité de la rue Saint-Germain.

Saint-Chéron des Champs : une réunion technique a eu lieu le Lundi 19 Octobre à 18h30 à la mairie de Saint-Chéron des Champs. Il s'agissait de présenter aux riverains les travaux prévus. Après discussions, des aménagements de sécurité seront réalisés.

Tremblay-les-Villages: Une réunion de présentation des travaux a eu lieu le 29 Octobre 2015 à 18h30 Place de l'Eglise afin de présenter les divers aménagements prévus.

Monsieur Allard soulève la question de savoir si les chicanes ne sont pas trop serrés et si les agriculteurs et camions peuvent passer. Madame le Maire répond qu'il est en effet important d'avoir l'avis des riverains pour améliorer le projet.

Monsieur Sorand précise que deux réunions seront à prévoir à Bilheux et à Neuville la Mare pour prévoir les travaux rue de la Goletterie et rue Saint-Lhomer.

Division du terrain Marchwiski

Un projet de division en 2 lots du terrain Marchwiski a été proposé au conseil de village de Chêne-Chenu. Après discussions, le conseil de village ne souhaite pas diviser ce terrain en 2 lots car cela les rendraient trop petits (environ 450 m2).

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. Pour rappel, l'estimation des domaines de ce terrain est de 63 000 €.

Consultation à lancer :

Plomberie / chauffage;

Entretien du parc automobile;

Sablage + peinture candélabres;

Marché de renforcement des réseaux d'eau;

Marchés pour le remplacement de 30 compteurs d'eau;

Mise aux normes de l'éclairage public ;

AMO aide à la décision gestion distribution de l'eau;

Consultation architecte pour évaluation des travaux dans les églises et le mur du presbytère Consultation aménagement, viabilisation lots Euréliales.

Commandes Sapins de Noel

Les maires délégués ont indiqué le nombre de sapins de Noel qu'ils souhaitaient dans leur village :

- 3 à Tremblay
- 1 à Theuvy
- 1 à Bilheux
- 1 à Chêne-chenu
- 1 à Saint-Chéron-des-Champs

Madame le Maire précise que les maires délégués organisent la décoration des sapins dans chacun des villages avec leur conseil de village. Les devis ont été demandés.

Madame le Maire précise également que nous ne pouvons pas mettre en place des guirlandes de noël au vue du coût d'installation que cela représente.

Mur de la Mare de Chêne-Chenu: pas de subvention accordée en 2015 donc report de la demande de subvention pour 2016. Nous possédons un devis de l'Entreprise Aménagement Votre pour un montant de 4 978,32 € TTC.

Autres

Entretien des limiteurs de pression : une consultation va être lancée afin d'obtenir des devis pour un contrat d'entretien annuel des limiteurs de pression. La commune en possède deux.

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. Monsieur Sorand indique que la Lyonnaise des Eaux est intervenu en urgence suite à une montée en pression sur le réseau de Neuville la Mare. Il a été constaté la panne du limiteur de pression sur Neuville la Mare ce qui a entrainé des dégâts chez des administrés. Le coût de la réparation a été de 2 800 €. Cet incident est dû à un défaut d'entretien de cette pièce d'où la nécessité de passer cette consultation.

Placement des stops: Les maires délégués émettent le souhait d'enlever/d'ajouter certains stops et de procéder à des marquages au sol:

Tremblay:

Enlever le stop rue de Baillette à TLV mais garder le stop en venant de la Vallée su Saule sur RD 26.

Achères:

Enlever le stop impasse de la Pouche

Enlever le stop rue Saint Brice et mettre un Zébra pour accentuer le virage

Bilheux /Theuvy:

Ajouter un stop rue Saint Jacques à l'entrée en venant de Chêne-Chenu

Enlever le stop rue du Prieuré qui va vers rue du jardin rond

Saint-Chéron-des-Champs:

Enlever le stop rue Vigneron et ajouter un Zébra

Gironville:

Ajouter un stop rue de la Perrotte vers route de Paincuit

Prévoir marquage au sol à l'entrée de Gironville en venant de Tremblay

DCM 2015.11.12.02 — Contrat de vérifications annuelles obligatoires des ERP, des matériels (électricité, systèmes de protection incendie, engins de levage) et des installations sportives à compter de janvier 2016 (1 visite annuelle).

Madame le Maire informe les conseillers municipaux qu'afin de garantir la sécurité du public et des personnels dans les établissements recevant du public, il est nécessaire pour la commune de procéder aux vérifications périodiques obligatoires tant sur les bâtiments (électricité, système de protection incendie autres qu'extincteurs) que sur les matériels de levage (monte-charge) et sur les installations sportives de la commune (aire de jeux pour enfants, buts de football, de handball, paniers de basket-ball).

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES.

Afin d'être en conformité vis-à-vis des assurances et de garantir cette sécurité, une consultation a été lancée afin d'obtenir des offres commerciales sur ces différentes vérifications.

Nous avons consultés 4 entreprises dont les offres commerciales sont les suivantes :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
APAVE	Pas d'offre déposée	
SOCOTEC	2 980 €	3 576 €
QUALICONSULT	3 575 €	4 290 €
LAH	Pas d'offre déposée	

L'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise SOCOTEC pour un montant de 2980 € HT.

Madame le Maire soumet au vote du conseil municipal le choix de l'offre de l'entreprise SOCOTEC pour le contrat de vérifications annuelles obligatoires de l'électricité des ERP, des engins de levage, des systèmes de protection incendie et des installations sportives et des aires de jeux.

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0

DCM 2015.11.12.03 - Demande d'autorisation de conclure un contrat de prestation de service pour un contrat d'entretien des réseaux d'eau et réparations de fuites

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de repasser un marché pour un contrat de prestation de service pour l'entretien des réseaux d'eau potable et des réparations de fuite. Actuellement c'est l'entreprise Anseaume TP qui est titulaire du marché. Ce marché arrive à échéance le 21 Janvier 2016 et il était donc nécessaire de relancer une consultation.

(Pour information : le montant total de travaux effectués par Anseaume TP est de 30 000 € TTC pour 2015 et 45 000 € pour 2014.)

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66

La consultation lancée a été faite sous la forme d'un bordereau de prix qui recense les principaux travaux effectués sur notre réseau et que les entreprises devaient compléter.

Après consultations de trois entreprises, nous avons eu le retour des 3 entreprises : ANSEAUME TP, MUSCI TP et POLVE.

Après analyse des bordereaux de prix, il ressort que les offres de prix les plus basses sont celles de l'entreprise ANSEAUME TP.

Madame le Maire soumet au vote du conseil municipal, le choix de l'offre de l'entreprise ANSEAUME TP pour le contrat d'entretien des réseaux d'eau et de réparations de fuites.

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0

• Consultation carburant

Madame le Maire informe le conseil municipal de la volonté de la commune de passer une consultation pour le carburant des véhicules utilisés par les agents communaux de Tremblay-les-Villages.

Après avoir lancé une consultation, nous n'avons pas eu de retours des entreprises consultées étant donné qu'elles ne peuvent pas s'engager sur un prix fixe. Aussi, à chaque fois que du carburant sera nécessaire, il faudra consulter les prix pour chaque entreprise afin d'obtenir l'offre la moins onéreuse.

• DCM 2015.11.12.04 - Demande d'autorisation pour lancer une consultation pour un marché travaux de voiries 2016

Madame le Maire expose au conseil la nécessité pour la commune de prévoir des marchés de travaux de voiries pour l'année 2016. L'objectif de ce marché sera de désigner ou pas explicitement des rues sur lesquelles les travaux seront prévus mais de consulter les entreprises pas le biais d'un bordereau de prix qui recensera les principaux travaux à prévoir sur les communes.

Afin de nous apporter une aide technique dans cette démarche, la commune sollicitera l'aide technique départementale du Conseil Départemental pour laquelle la commune a adhéré par

Chêne-Chenu

Ecublé

Gironville-Neuville

St-Chéron-des-Champs

Theuvy-Achères

Tremblay-les-Villages



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

une délibération du 19 Février 2015. Le rôle de l'ATD est d'intervenir en tant que maitre d'œuvre pour la conception, l'aide à la passation des contrats et le suivi des chantiers avec les entreprises.

Madame le Maire soumet aux votes des conseillers municipaux, le principe de la passation d'un marché pour les travaux de voiries 2016.

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0

Juridique

• DCM 2015.11.12.05 - Approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (document envoyé préalablement par mail au conseil municipal)

Madame le Maire informe que par délibération du 21 Septembre 2015, le conseil municipal a voté pour le recours à un cabinet extérieur afin d'effectuer le diagnostic accessibilité des établissements recevant du public de la commune.

Aussi après ce diagnostic effectué, il est nécessaire pour le conseil municipal d'approuver l'Agenda d'Accessibilité Programmée. Ce document a déjà été déposé à la préfecture comme il se doit au 27/09/2015.

Commune concernée	Bâtiments concernés	Préconisations	Chiffrage prévisionnel	Demande de la
Saint- Chéron- des- Champs	Eglise	Créer un cheminement conforme à la réglementation	9 500,00 €	Demande de dérogation totale au vue de
		Créer un plan incliné	2 500,00 €	l'utilisation très limitée
	Mairie	Changer la porte d'entrée afin d'avoir une ouverture	4 000,00 €	de ces deux bâtiments pour le

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

		supérieure à 0,77m		public
		Créer une rampe d'accès	3 000,00 €	
		Changer la table	500,00 €	
Gironville	<u>Mairie</u>	Créer un cheminement conforme à la réglementation	3 000,00 €	Demande de dérogation totale au vue de
		Créer une rampe d'accès	3 000,00 €	l'utilisation très limitée
		Changer la table	500,00 €	de ce bâtiment pour le public
Ecublé	Eglise	Créer un cheminement conforme à la réglementation	9 500,00 €	Demande de dérogation totale au vue de
		Créer une rampe d'accès	2 000,00 €	l'utilisation très limitée
		Diminuer le ressaut	200,00 €	de ces
		Changer la grille d'évacuation des eaux pluviales	200,00 €	bâtiments pour le public
	<u>Mairie</u>	Peindre la contremarche de l'escalier et mettre en place une bande d'appel à la vigilance	500,00 €	
		Créer une rampe d'accès	3 000,00 €	
Theuvy	Eglise	Créer un cheminement conforme à la réglementation Créer une rampe	9 500,00 € 2 000,00 €	Demande de dérogation totale

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES.

2 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66

	Ι	41	<u> </u>	<u> </u>
		d'accès	400.00	
		Diminuer le ressaut	500,00 €	
		Refaire le sol	1 500,00 €	
		Changer la porte	3 000,00 €	
		d'entrée afin d'avoir		
		une ouverture		
		supérieure à 0,77m		
	<u>Mairie</u>	Créer un	4 500,00 €	Demande de
		cheminement		dérogation
		conforme à la		totale au vue
		réglementation		de
		Diminuer le ressaut	500,00 €	l'utilisation
		Changer la table	500,00 €	très limitée
				de ce
				bâtiment
				pour le
Châna	Edica	Créer un	0.500.00.0	public Demonds do
<u>Chêne-</u> <u>Chenu</u>	Eglise	Créer un cheminement	9 500,00 €	Demande de dérogation
Chenu		conforme à la		totale au vue
		réglementation		du peu
		Créer une rampe	2 000,00 €	d'offices
		d'accès car	2 000,00 0	réalisés en
		présence de marche		cette Eglise
		sur le terrain		
11		Créer une rampe	15 000,00 €	
		d'accès vers la porte	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
		principale		
		Mettre en place des	5 000,00 €	
		bandes d'appel à la		
		vigilance et peindre		
		les premiers et		
		dernières		
		contremarche		
		Mettre en place des		
		mains courantes		
		pour l'escalier		
	<u>Mairie</u>	Créer un guidage	1 500,00 €	Demande de

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

	contrasté visuel et		dérogation
	Changen la crilla	500.00.6	pour un étalement
	Changer la grille d'évacuation des	500,00 €	des travaux
	eaux pluviales		sur 9 ans
	Mettre en place des	800,00 €	Sur 7 uns
	bandes d'appel à la	000,000	
	vigilance et peindre		
	les premiers et		
	dernières		
	contremarche		
	Changer la porte	3 000,00 €	
	d'entrée afin d'avoir		
	une ouverture		
	supérieure à 0,77m		
	Mettre en place une	100,00 €	
	signalisation		
	adaptée	1.500.00.0	
	Changer la table dans le bureau du	1 500,00 €	
	maire dans le buleau du		
Tremblay Ludothèque	Créer un	8 000,00 €	Demande de
Tremotay Eddomeque	cheminement	0 000,00 0	dérogation
	conforme à la		totale : une
	réglementation		réflexion
	Mettre en place	700,00€	doit être
	d'un lave mains		portée sur le
Salle de musique	Créer un	2 500,00 €	devenir de
19	cheminement		ces
	conforme à la		bâtiments
	réglementation	7,000,00,0	
	Créer un sanitaire accessible	7 000,00 €	
Presbytère Presbytère	Mettre en place un	300,00 €	
riesbytere	contraste visuel et		
	tactile		
	Créer une rampe	15 000,00 €	
	d'accès		

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

	Remplacer l'escalier	18 000,00 €	
	Remplacer les portes à l'intérieur(prix unitaire)	500,00 €	
	Remplacer la porte d'entrée	4 000,00 €	
	Créer deux sanitaires accessibles	15 000,00 €	
	Mettre en place une signalisation adaptée	250,00 €	
	Créer une douche accessible	15 000,00 €	
Club House	Mettre en place un contraste visuel et tactile	1 000,00 €	Dérogation totale au vue des
	Mettre en place une tablette adaptée	5 000,00 €	spécificités techniques du bâtiment (comptoir intégré au mur extérieur)
Plateau sportif	Mettre en place un contraste visuel et tactile	300,00 €	
Eglise	Créer un cheminement conforme à la réglementation	4 000,00 €	Demande de dérogation de 3 à 9 ans
	Re-profiler le cheminement extérieur de façon à réduire la marche Créer une rampe	500,00 € 2 000,00 €	

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66

[d'accès		
		4.000.00.6	
	Reboucher les	4 000,00 €	
	nombreux trous sur		
	les pavés intérieurs	200.00.0	
	Mettre en place des	200,00 €	
	bandes d'appel à la		
	vigilance et peindre		
	les premiers et		
	dernières		
	contremarche		
	Modifier la poignée	250,00 €	
	de porte		
	Remplacer la porte	3 500,00 €	
	du SAS pour une		
	largeur de 0,77m		
,	minimum		
Maison des services	Mettre en place une	200,00 €	Demande de
	barre d'appui dans		dérogation
	les sanitaires		de 3 à 9 ans
	Modifier	1 000,00 €	
er .	l'emplacement de la		
	boite aux lettres		
	(inférieur à 1,30 m)		
	Mettre en place une	250,00 €	
	signalisation		
	adaptée		
Salle des Fêtes	Mettre en place un	500,00 €	Demande de
	contraste visuel et		dérogation
	tactile		de 3 à 9 ans
	Mettre en place des	2 500,00 €	
	bandes d'appel à la		
	vigilance et peindre		
	les premiers et		
	dernières		
	contremarche		
	Déplacer la place	1 800,00 €	
	de stationnement		
	handicapé au plus		
	manuscape au plus		

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

		près du cheminement Mettre en place un panneau de signalisation pour la place de	250,00 €	
		stationnement réservé Créer un sanitaire	7 000,00 €	
		accessible Décaler les urinoirs	500,00 €	
		à des hauteurs différentes		
	D11: 43	Mettre en place une tablette adaptée	1 500,00 €	D 1 1
	<u>Bibliothèque</u>	Mettre en place un revêtement de sol visuellement et tactilement contrasté	400,00 €	Demande de dérogation de 3 à 9 ans
		Remplacer la grille devant la porte d'entrée	300,00 €	
		Mettre en place une rampe amovible à l'entrée		,
		Déplacer le sanitaire	200,00 €	
		Remplacer le lavabo par un lave mains	1 000,00 €	
		Remplacer la cuvette trop basse	600,00 €	
TOTAL	-	-	<u>228 300,00 €</u>	W.

Madame le Maire précise que cette évaluation financière repose sur la base de grilles de forfait. Elle peut être dans certains cas surdimensionnée.

Chêne-Chenu

Ecublé

Gironville-Neuville

St-Chéron-des-Champs

Theuvy-Achères

Tremblay-les-Villages



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

Après analyse du tableau de présentation générale des préconisations et du calendrier prévisionnel, Madame le Maire soumet au vote des conseillers municipaux, l'approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la commune.

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0

DCM 2015.11.12.06 - Convention cadre avec le CDG pour les missions facultatives

Dans le cadre de la cotisation annuelle obligatoire assise sur la masse salariale versée par les collectivités affiliées, le Centre de Gestion de la F.P.T. d'EURE-ET-LOIR (CdG 28) met en œuvre des missions dites « obligatoires » à destination des collectivités locales euréliennes affiliées. Celles-ci sont énumérées à l'article 23 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, et notamment:

- o Information sur l'emploi public territorial, assistance conseil en matière de recrutement, aide à la mobilité (conseil emploi)
- o Organisation des concours et examens professionnels,
- o Publicité des créations et vacances d'emploi,
- o Fonctionnement et secrétariat des instances paritaires et médicales (Conseils de discipline, Commissions administratives paritaires, Comité technique, Comité Médical Départemental et Commission de Réforme)
- o Assistance juridique statutaire,
- O Assistance à la fiabilisation des comptes de droits en matière de retraite.

Au-delà de ces missions obligatoires, le Conseil d'Administration du CdG 28 a décidé de développer, pour répondre aux besoins des collectivités, des prestations « facultatives » visant à « assurer toute tâche administrative concernant les agents des collectivités et établissements » et à assister les élus dans leur rôle d'employeur.

Actuellement, les prestations facultatives du CdG 28, sont les suivantes (réalisées sur site ou au Centre de Gestion) :

→ THEME « EMPLOI » :

Prestation de « Mise à disposition d'agents » (sur site),

Prestation d' « Tutorat / accompagnement à la prise de poste » (sur site),

Prestation « Expertise administrative, budgétaire» (sur site),

Prestation d' « Aide au recrutement »,

Chêne-Chenu

Ecublé

Gironville-Neuville Tremblay-les-Villages

St-Chéron-des-Champs

Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES.

2 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

Prestation d' « Aide à la description de poste » (sur site), Prestation « Aide au repositionnement professionnel / Conseil en mobilité »,

→ THEME « GESTION DES CARRIERES » :

Prestation « Calcul et gestion des procédures de versement des allocations chômage »,

Prestation « Réalisation et contrôle des dossiers retraite C.N.R.A.C.L »,

Prestation « conseil juridique en ressources humaines »,

Prestation « expertise statutaire sur site »,

→ THEME « SANTE ET ACTION SOCIALE »:

Prévention des risques professionnels

Prestation « Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels » (DU/EVRP), Prestation « Intervention d'un Agent Chargé d'une Fonction d'Inspection (ACFI) ».

Accessibilité

Prestation « Accessibilité des locaux professionnels ».

Insertion et maintien dans l'emploi

Prestation « Maintien dans l'emploi / Reclassement professionnel »,

Prestation « Bilan socio-professionnel »,

Prestation « Accompagnement social »,

Contrats collectifs: Assurance risques statutaires; assurance complémentaire santé: assurance garantie maintien de salaire; action sociale

Le CdG 28 propose ainsi aux collectivités et établissements affiliés une convention-cadre leur ouvrant la possibilité de solliciter, en tant que de besoin, l'une ou plusieurs prestations facultatives du CdG28 précitées, à l'exception des contrats groupes mutualisés qui font l'objet de conventions particulières.

Cette convention-cadre ainsi que ces annexes, jointes à la présentes, définissent les contours des prestations proposées (nature, conditions générales de mise en œuvre et d'utilisation, durée, tarification, conditions de résiliation, voies de recours...).

Madame le Maire précise que le conseil municipal avait par délibération du 21 Janvier 2015 adhérer à la quasi-totalité des missions facultatives du CdG 28. Considérant ce qui précède, Madame le Maire propose au conseil municipal, de renouveler l'adhésion de principe aux missions facultatives du CdG 28, et d'autoriser Madame le Maire dûment habilité à signer

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs

Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

la convention-cadre jointe, et en fonction des besoins de la collectivité, les demandes d'interventions afférentes.

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0

DCM 2015.11.12.07 - Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Par arrêté préfectoral du 3 avril 2013, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux s'est vue confier, dans le cadre de ses compétences obligatoires en matière de politique de la ville, les dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance. Cette compétence rend obligatoire la création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), sauf opposition d'une ou plusieurs communes représentant au moins la moitié de la population totale concernée.

Le 28 septembre 2015, le Conseil communautaire de l'Agglomération du Pays de Dreux a délibéré pour créer son CISPD avec les objectifs suivants :

- Réunir tous les acteurs concernés par les questions de délinquance
- Permettre, une fois par an, aux forces de police et de gendarmerie de communiquer leurs bilans
- Echanger sur les bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre la délinquance
- Mener une étude de faisabilité d'un déploiement de la vidéo-protection sur le territoire,
- Envisager des politiques coordonnées d'assistance aux victimes (point d'accès au Droit) ou de prévention et de sécurité dans des domaines spécifiques tels que, par exemple, le milieu scolaire, les transports, l'habitat social, le stationnement sauvage des gens du voyage, etc.

Présidé par le président de l'EPCI ou son représentant, le CISPD comprend, de droit, le Préfet et le Procureur de la République, les maires des communes membres, le Président du Conseil départemental, des représentants des services de l'Etat (Police, Justice, Gendarmerie...), des représentants d'associations, établissements ou organismes œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques.

Chêne-Chenu

Ecublé

Gironville-Neuville Tremblay-les-Villages

St-Chéron-des-Champs

Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES.

Un CISPD et un ou plusieurs Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) peuvent coexister sur le territoire de l'intercommunalité. Dans ce cas, le président de l'Agglomération ou son représentant doit siéger au CLSPD.

Madame le Maire soumet au vote des conseillers municipaux la création de ce CISPD ainsi que sur la participation de la commune en désignant, Monsieur RAVANEL Marc, comme représentant.

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0

Divers

- Organisation Elections Régionales 6 et 13 Décembre 201 : les maires délégués doivent organiser leur bureau de vote.
- Information par Nathalie Daviau de la Commission Communication

Le Bulletin Municipal est en cours d'élaboration, il sera édité avant les vacances de Noël.

Feuilles des événements prévus : 1 par trimestre dont il est nécessaire de nous fournir les dates un mois avant la publication (janvier / avril / juillet / septembre). La mise en page est réalisée par des bénévoles membres de la commission communication.

Le site internet de la commune a été mis en ligne le 31 Octobre 2015. Ce site a été réalisé bénévolement par un conseiller consultatif. Ce type de site aurait pu couter à la mairie en 5000 € et 15 000 €. L'objectif est aujourd'hui de l'alimenter régulièrement.

La commune dispose également d'une tablette à l'entrée. Cette tablette est mise à disposition de La Poste et elle permettra aux administrés de se connecter sur internet, accéder au site de la commune, du conseil départemental, de l'Agglomération de Dreux, de l'office du tourisme.

- Information de Nathalie Daviau sur l'opération Eco-gestes en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux et l'Ecole de Tremblay-les-Villages.
- Animation Balade thermographique le 21 Janvier 2016. Monsieur Chaudon de l'Agglomération de Dreux enverra un courrier aux administrés pour leur proposer de participer à cette animation. Il s'agira de prendre une photo thermographique en période

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES. **2** 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66

de chauffe afin d'étudier les déperditions d'énergie. L'opération commencera par le bourg de Tremblay-les-Villages.

 Action tri des déchets et anti-gaspillage à l'école : Un grand concours est organisé et auquel l'école de Tremblay participe. Il s'agira de récolter le maximum de bouteilles en plastique vides

La séance est levée à 22h55

Le secrétaire de séance,

Virginie BOLCHARD

Le Maire,

Christelle MINARD

Christelle	Arnaud		Grégory	Annabel
MINARD	LEHERICHER Absent pouvoir à a donné pouvoir à Jean-Luc Jean-Luc SORAND	DAVIAU	MAIN	DOS REIS
Yves	Catherine	Ariel	Virginie	Jean-Luc
LAOUENNAN	BAZIN	ALLARD	BOUCHARD	SORAND
Absent excusé				
Marie-France	Thibault	Mylène	Frédéric	Agnès
CABARET	PELLETIER	MILON	SEVIN	SESCHEBOEUF
				Absent a donné pouvoir à Grégory MAIN

Chêne-Chenu St-Chéron-des-Champs Ecublé Theuvy-Achères



7, rue de Châteauneuf 28170 TREMBLAY LES VILLAGES.

2 02.37.65.28.18 **2** 02.37.65.30.66 **2** 02.37.65.30.66 **3** 02.37.65.30.66

Marc	Françoise	Jean-Claude	Karine
RAVANEL	LEREAU	MORIN	LECLUYSE
			Absent a donné pouvoir à Christelle Minard